

COUR D'APPEL DE CAEN
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'ARGENTAN
LE DELEGUE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE

~~Madame~~ - Monsieur *MOUNBARRIS, Alexandre*
6 Rue des Haies

61140 JUVIGNY-SOUS-ANDAIN

ARGENTAN, le *26 AVRIL 2011*

~~Madame~~ - Monsieur

Monsieur le Procureur de la République nous a transmis un dossier dans lequel
Vous êtes mis (e) en cause pour : *Offel publica la discrimination. Non*
Déclaration d'un écrit périodique au Procureur de la République
avant publication.

Je vous prie de vous présenter **impérativement** en notre bureau,

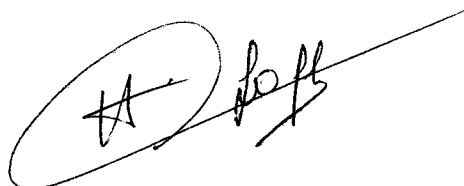
Tribunal d'Instance 33 Rue Jules Gévelot 61100 FLERS.
(Rez de chaussée)

Le **MARDI** *26 Mai 2011 à 10h30*

Si vous étiez dans l'impossibilité de vous présenter à la convocation, je vous prie de nous le faire connaître en appelant le 06.77.72.52.32

Dans l'attente, je vous prie de croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes salutations distinguées.

Henri CHAPPE
Délégué du Procureur.



GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie GD DOMFRONT

COB LA FERTE MACE

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
01084	00456	2011	

N° pièce	N° feuillet
02	1/1

Le vendredi 25 mars 2011 à 10 heures 55 minutes

Nous soussigné Gendarme LANDEMAINE Luc, Agent de Police Judiciaire en résidence à BAGNOLES DE L'ORNE
Sous le contrôle de : Lieutenant Stéphane ABRAHAM, Officier de Police Judiciaire en résidence à LA FERTE MACE 61600

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité à BAGNOLES DE L'ORNE 61140, rapportons les opérations suivantes :

Nom	Prénom				
MOUMBARIS	Alexandre				
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee	
M	Marié(e)	04/12/1938	ALEXANDRIE (Égypte)		
Adresse			Validité état-civil	Identité déclarée	
6 Rue du Haras					
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)	
JUVIGNY SOUS ANDAINE 61140 (France)	61211	02.50.75.62.03	Retraité	Française	

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« « « --Je prends connaissance de l'objet de ma présence dans vos bureaux concernant deux dossiers. -----

--Je suis le directeur de publication d'une revue mensuelle ayant pour nom le Bureau d'Informations Presse.-----

--Concernant la non déclaration au parquet et le non dépôt de la publication de la revue B.I.P, je précise que je me suis installé à JUVIGNY SOUS ANDAINE à la fin de l'été 2010. Auparavant j'étais installé à LIVRY GARGAN et je transmettais deux exemplaires de notre publication au parquet du tribunal de BOBIGNY. Nous existons depuis 1994 et c'est la première que nous rencontrons ce genre de problème.-----

--Comme je le précise dans le courrier que j'avais adressé à Mme GERARD la secrétaire de M. PAMART, nous nous sommes trouvés dans une certaine confusion au cours du déménagement et nous avons pris des retards dans nos démarches. Entre autre, j'ignorais que JUVIGNY SOUS ANDAINE se trouvait sur le ressort du tribunal d' ARGENTAN et on ne savait pas vraiment à qui s'adresser. Je reconnais néanmoins notre faute.-----

--Concernant le dossier deuxième, je suis surpris par cette démarche s'agissant d'un texte repris sur Internet comme l'indique la source à la fin de l'article page 13. Concernant l'article proprement dit il s'agit d'un rappel des événements de la campagne Boycott Désinvestissement Sanctions dans laquelle participe une série d'organisations humanitaire et de droit de l'homme.-----

--Je précise que j'ai fait des recherches sur un moteur internet avec la mention « Orne+BDS » et il ressort qu'il y a plus de 10 pages de résultats et je vous remets. -----

--Je voudrais rappeler que Michelle ALLIOT MARIE ministre des Affaires Etrangères avait appelé pour le boycott du Mexique au sujet de l'affaire de Madame CASSEZ et plus sérieusement le boycott du régime raciste de l'Afrique du Sud, dont le régime officiel a été reconnu par les Nations Unies comme crime contre l'humanité, et contre lequel j'ai combattu. En conséquences de quoi j'ai été condamné à 12 ans de prison plus un an de préventive. Donc mon passé anti-raciste n'est pas à prouver. Je n'ai aucune hostilité particulière vis à vis de la religion juive non plus que de personne qui se réclame juive. Pour moi se sont des personnes comme toutes les autres.-----

--Je reste à votre disposition pour toutes suites que vous voudrez apporter à cette affaire.-----

A BAGNOLES DE L'ORNE 61140, le 25 mars 2011 à 11 heures 40, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

